



GRAZAC

BULLETIN MUNICIPAL - Septembre/Octobre 2009

Editorial :



**Grazacoises, Grazacois
Chers Administrés, Chers Amis,**

Cet édito aura été la source du léger retard de diffusion de ce journal local. Mes Conseillers se sont imprégnés de la nécessité d'une diffusion régulière... que nous nous étions fixée comme objectif... et je les félicite parce qu'ils me donnent ici une bonne leçon de disponibilité rigoureuse dans l'accomplissement de leur engagement sur ce sujet : vous informer de la vie locale.

Avant tout autre propos, je tiens aussi à saluer toutes celles et tous ceux qui ont participé à la votation citoyenne du 3 octobre. En effet, sans tapage médiatique d'ampleur, voilà que 25% des électeurs Grazacois se déplacent, sans compter ceux qui sont allés voter ailleurs. Concitoyennes, concitoyens, merci pour le service public, merci pour la démocratie que vous faites vivre ici.

Sur un autre sujet, cet été aura été particulièrement révélateur des effets directs de la dérégulation de l'économie nationale, de la politique impulsée par l'état et ses gouvernants et des questionnements que nous pouvons nous poser. La crise financière ? Quelles retombées de « la crise » sur notre petit territoire, au sein même de notre commune ; quels outils directement visibles ont valeur de constat.

A notre échelle, c'est la présence exceptionnelle de la population en période de congés annuels d'été, c'est l'utilisation soutenue des aires de loisirs qui ont connu une fréquentation quotidienne par la jeunesse de Grazac pendant toute la période estivale.

Cette présence est révélatrice de la situation des parents qui n'ont pu partir en vacances ou peut-être moins longtemps ou moins loin que les années précédentes. Même si cela contribue à tisser et sceller des liens sociaux tant nécessaires à une vie locale, il est anormal que ceux-ci découlent d'une situation créée par l'exclusion de l'accès au travail. Voilà une réalité bien locale que je ne peux que constater avec le nombre de chômeurs Grazacois qui a doublé en quelques mois.

Dans le même esprit, et ici j'en appelle à l'appréciation des principaux intéressés : Vous, les retraités Grazacois, quel que soit votre âge, vous voyez-vous travailler ou avoir travaillé jusqu'à 70 ans ? Moi... l'idée m'en est insupportable. Car enfin le premier effet non dit sera obligatoirement l'arrêt de l'accroissement de l'espérance de vie... voire sa réduction par l'usure au travail. Une contradiction même à l'esprit des créateurs de la retraite qui ont initié cette solidarité entre générations au lendemain de la guerre de 39/45, dans un pays dévasté... ruiné...

Et aujourd'hui, alors que les banques paient des surprimes à leurs joueurs boursiers... que les industries sont remplacées par de la manipulation et spéculation financière... que l'argent coule à flot en France entre financiers de tout bord... il est impossible d'abonder des fonds de solidarité entre générations pour alimenter les caisses de retraite ? De qui se moque-t-on ? Mais on veut nous faire croire que l'on pourra s'arrêter dès 60 ans. Réfléchissons un peu : En aurons-nous les moyens financiers. Moi je crois qu'il y aura les « biens nés » et les autres qu'en pensez-vous ?

Je n'éluderai pas ici pour autant les autres sujets dont vous attendez des nouvelles. Quelques dérives se sont manifestées par le non respect des espaces de loisir, un usage abusif des routes et chemins ruraux, des nuisances sonores et des risques portés à autrui... jusqu'à un vol d'équipement public. A chaque acte d'incivilité, une plainte a été déposée et qu'on n'attende pas de moi ni de mes conseillers une quelconque inflexion. Notre attitude commence à porter ses fruits, nous ne baisserons pas la garde sur ces sujets.

Concernant le PLU, l'assainissement à venir, les équipements et aménagements urbains et routiers... les inerties techniques (missions sous-traitées) nous obligent à lever le pied. Rien n'est remis en cause et nous restons vigilants quant aux engagements pris. Pour ma part, concernant mes rencontres avec les habitants de « plaine Bourdette », mais encore, avec tous ceux touchés par les agencements techniques en équipements possibles dans ce secteur communal, je ne me soustrairai pas à mes engagements même s'ils seront légèrement décalés dans le temps. A ces sujets j'ai demandé au Conseil Général, en réunion de POOL routier et plus particulièrement auprès du secteur routier d'Auterive, de ne pas réaliser les travaux programmés (60000€00) sur la RD28E pour 2010, avant que le réseau d'assainissement n'arrive à hauteur des zones d'habitations à raccorder.

Enfin une bonne nouvelle pour nous tous : Grazac aura son « BISTROT DE PAYS » dans les 2 mois à venir. Les travaux arrivent à terme, les gérants sont trouvés (sur 44 candidats), le Pays du Sud Toulousain nous attribue officiellement le label tant convoité. Je tiens à souligner ici que nous serons le seul et premier établissement ainsi labellisé sur la Vallée de l'Ariège, ce qui n'est pas rien ; cela méritera bien une inauguration à la hauteur de l'évènement. Votre présence sera un réel encouragement et soutien aux futurs exploitants. Je compte sur vous.

D'ici là, mon amitié à vous.

Le Maire,
Michel ZDAN

SOMMAIRE

**Compte-rendu des
conseils municipaux
de septembre et
octobre 2009**

Info :

**Pour une information
plus complète et plus
régulière, visitez notre
site Internet
<http://www.grazac31.net>
mis à jour en temps réel
selon l'actualité du
village**

**A la une :
La Fête locale
des 17, 18, 19 et 20
septembre 2009**



**Malgré le mauvais temps,
la bonne humeur était au
rendez-vous !**

**Mémoire, Histoire,
Savoir
Les camps
d'internement de
Noé, Récébédou,
Vernet d'Ariège**

**Et aussi :
Autres manifestations,
vos associations, ...**

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2009 :

SITPA : adhésion de nouvelles communes / **Cimetière** : reprise des concessions en état d'abandon / **Garage atelier municipal** : maîtrise d'œuvre, estimatif, demande de subvention au conseil général, planning d'élaboration du marché, étude de sol / **Emprunts** : choix des organismes financiers pour pool routier, bâtiment communal et garage atelier / **Emploi de secrétariat** à la Mairie (8h par semaine) : proposition des candidatures et objectifs / **Bâtiment communal** : avancement des travaux et candidatures / **Pandémie grippale** / **Préparation opération de mise en conformité des accès handicapés** / **Mise en vente de parcelles** / **Commission d'appels d'offres** : délibération annulant et remplaçant la précédente / **Questions diverses** : demande d'autorisation pour l'organisation de lotos pour une association extérieure – Date de la réunion des associations – Fête locale : invitations – SACPA – Lotissement Julia Pass Foncier : dossier à l'étude – SIC : effectifs par commune

REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2009 : SESSION EXTRAORDINAIRE

Organisation d'une votation sur l'avenir de La Poste / **Rond Point RD28E** Chemin du Château - Mairie

REUNION DU 2 OCTOBRE 2009 :

Situation des emprunts de financement en cours / **Financement du garage atelier** / **Délibération modificative sur la votation** transfert d'organisation de celle-ci sur l'avenir de La Poste / **Compte-rendu de la réunion du bureau de la CCDVA** / **Mise en place d'un Pass Foncier sur le lotissement Julia** : conditions, contexte / **Bar communal** : situation des travaux et sélection du candidat / **Position sur l'association « Du Côté des Femmes »** / **Questions diverses**

DOSSIER ...

La Fête Locale

Malgré les orages, la pluie, le vent etc, cette fête fut une belle réussite. Convivialité, humour et bonne humeur étaient au rendez-vous. Seul le groupe "SANKARA" n'a pu nous régaler de sa prestation sur le spectacle de Mylene Farmer, mais l'année prochaine peut-être...

Le samedi 19, un excellent cassoulet réunissait plus de deux cents convives, et la soirée fut très bien animée par le groupe EPSILON.



Dimanche 20 septembre, la journée a débutée par une messe à l'église, suivie d'un concert du groupe de gospel AINGA qui dans ce lieu fut tout simplement magique.



Ensuite une gerbe de fleurs a été déposée par Mr Le Maire et un des anciens du village, Gaston, au Monument aux Commémorations.

Vers 12h00, la Municipalité a offert le traditionnel apéritif qui a réuni un très grand nombre de personnes. Il a été suivi par les moules frites, dans une ambiance musicale assurée par le groupe T'DANSANT.



Le Comité des Fêtes organisait l'après-midi un tournoi de foot sur le city stade qui réunissait bon nombre d'équipes, mais qui a été également perturbé par la pluie.



Enfin, ces trois jours de fêtes se sont achevés avec la soirée dansante du dimanche, et sa traditionnelle bataille de confettis, animée par l'orchestre SAHARA. Un grand merci au Comité des Fêtes pour son dynamisme et son organisation.

Nous souhaitons vivement que les Grazacoises et Grazacois qui se sentent l'esprit festif et collectif, viennent grossir les rangs de ce Comité des Fêtes, qui devant l'adversité (mauvais temps) a su faire preuve d'organisation et d'inventivité. Encore bravo à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces trois jours de festivités.

INFOS ...

Travaux

INFOS AUX PARTICULIERS

Lors de travaux effectués par des particuliers utilisant le domaine public, comme par exemple l'empiètement de la voirie, il est nécessaire de demander une autorisation à la Mairie afin que M. Le Maire prenne un arrêté municipal.

BATIMENT COMMUNAL (BAR-COMMERCE)

La rénovation est terminée, le gérant a été retenu et lorsque qu'il aura installé ses équipements, l'ouverture de notre « Bistrot de pays » sera effective, et nous en ferons l'inauguration.



Transports scolaires

La remise en route du ramassage des élèves du collège d'Auterive a subi quelques ratés en ce début d'année scolaire provoquant ainsi la colère de certains parents d'élèves.

Vos élus ont pris le problème à bras le corps, et grâce à leur ténacité et leur obstination, et avec l'aide de notre Conseiller Général, la solution a été rapidement trouvée. Nous avons dans l'intérêt de tous géré cette situation difficile. Selon le Conseil Général, plus aucun souci ne devrait subsister à ce jour. Toutefois, n'hésitez pas à venir à la Mairie si vous rencontriez encore des difficultés à ce niveau.

Votation du 3 octobre 2009

Lors de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 29 septembre dernier, le conseil a pris à l'unanimité une délibération pour l'organisation d'une votation citoyenne contre le changement de statut de La Poste ; sur injonction de la Sous Préfecture et rappel à l'ordre « Le thème invoqué dépasse le cadre communal », vos élus ont du prendre une délibération modificative en ce sens le 2 octobre. Dès le lendemain matin, redevenus citoyens ils organisaient la consultation. Presque 25 % de la population de Grazac s'est déplacée ce jour là pour exprimer sa volonté, soit 92 votants. Résultats : 91 NON et 1 OUI

Tournage à Grazac

Début septembre, a eu lieu le tournage du film "WOUAF", à l'initiative de Mme Marie-Pierre Kolher. Parmi les vedettes du film, Mr Michel BOUJENAH qui joue le rôle de l'agriculteur, et parmi les assistants locaux, Mr Guy SALVAYRE, doublure de Mr BOUJENAH, qui a contribué en tant qu'agriculteur aux différentes manoeuvres et actions pour coller au plus près de la réalité.



SIC

RENTREE DES CLASSES

La rentrée des classes s'est bien passée. Les élèves de l'école de Caujac ont pu apprécier le revêtement de la cour de récréation.

Les enfants inscrits dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Caujac, Grazac et Esperce se répartissent ainsi dans chaque école :

- 🚦 Ecole Maternelle de Grazac : 54 enfants (57 en 2008)
- 🚦 Ecole Primaire de Caujac : 90 élèves (89 en 2008)
- 🚦 Ecole Primaire d'Esperce : 16 élèves (22 en 2008)

SIVU

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique est, en France, un établissement public de coopération intercommunale, régi par les dispositions de la cinquième partie du Code Général des Collectivités Territoriales.

Son fonctionnement est similaire à celui d'un syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) à la différence près qu'un Sivu ne dispose que d'une compétence, fixée dans ses statuts.

Historiquement c'est la plus ancienne structure intercommunale puisqu'elle a été créée par la loi du 22 mars 1890 sur les syndicats de communes. Les premiers Sivu ont été des syndicats de distribution d'électricité, afin d'électrifier les communes rurales à une époque où les distributeurs d'électricité concentraient leur activité vers les villes, plus

rentables. Ils répondent à la première grande vague d'urbanisation en France lancée par la Révolution Industrielle. Aujourd'hui, le SIVU vous informe qu'une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) vient d'être lancée sur l'ensemble du territoire de Lèze Ariège et ce pour une durée d'un an.

Vous êtes propriétaires, votre logement a plus de 15 ans et vous envisagez des travaux d'amélioration ou de mise aux normes, vous pouvez bénéficier de subventions dans le cadre de cette OPAH ainsi que de multiples dispositifs associés (déduction fiscale, éco-prime, etc). Le PACT (Propagande et Action Contre les Taudis), partenaire de la Maison de l'Habitat, conseille gratuitement les propriétaires pouvant être intéressés par l'opération.

Permanences : Auterive, tous les jeudis de 14h à 16h à la Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan – Cintegabelle, à la Mairie tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 10h à 12h

Renseignements : Maison de l'Habitat 05 61 50 05 93 et PACT 05 62 27 51 50.

MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...

Dans cette nouvelle rubrique de votre bulletin municipal que vous retrouvez à chaque parution parce que la mémoire, l'histoire et le savoir, font partie de notre passé, sont notre présent et construisent notre avenir, nous avons choisi de vous présenter les camps d'internement qui existaient pendant la guerre de 1939-45 situés dans notre région.

RECEBEDOU

A partir de juin 1940, le Récébédou (cité ouvrière des Poudreries Nationales de Toulouse) devient un centre d'accueil et d'hébergement pour les réfugiés républicains espagnols de la guerre civile, rejoints par les populations civiles belges et françaises poussées à l'exil par l'avancée des troupes allemandes, et après le vote de la loi antijuive d'octobre 1940, grossit par l'arrivée des juifs et étrangers.

Le gouvernement de Vichy transforme le Récébédou à partir de février 1941 en camp hôpital pour les espagnols mutilés lors de la guerre civile, et pour les juifs allemands, âgés et malades, expulsés par les nazis. A l'été 1942, le camp est inclus dans le programme de la solution finale. 749 internés en partent donc par la gare de Portet, via Drancy, vers Auschwitz et les autres camps d'extermination.



LE VERNET D'ARIEGE

Le camp d'internement du Vernet d'Ariège est tout d'abord un camp de concentration de réfugiés espagnols de février à septembre 1939, transformé en camp d'internement répressif pour les « étrangers indésirables » et à partir de 1940 en camp de déportation de juifs. Cette population « d'étrangers indésirables » était constituée de communistes étrangers (espagnols, italiens, yougoslaves, allemands, ...) et de tous les étrangers (russes blancs, juifs, tziganes) arrêtés sur le sol français. Dans ce camp unique en France se trouvent, d'après le Ministère de l'Intérieur de Vichy circulaire du 17 janvier 1941, des « repris de justice et des extrémistes ».

C'est finalement une grande partie de l'élite anti-fasciste qui s'est retrouvée dans le camp du Vernet. Le camp devient ainsi un réservoir de cadres de la résistance européenne : organisation d'évasions, actions de renseignement, d'infiltration et de sabotage.



NOE

Le centre de séjour surveillé de Noé a été créé le 7 février 1941, (camp hôpital) destiné aux ménages âgés de plus de 60 ans et aux infirmes, il pouvait accueillir 1600 personnes sur un terrain de 15 hectares. Au début, les installations et les conditions d'existence sont plus acceptables que celles d'autres camps. Elles se dégradèrent rapidement par suite d'une insuffisance des équipements et de leur inadaptation face au nombre croissant de personnes. L'état sanitaire des malades fut aggravé par une importante pénurie alimentaire, cependant l'infirmerie ferma en décembre 1941.

Les rafles de 1942 en zone sud provoquèrent l'arrivée d'un nombre important de juifs. En août et septembre 1942, 530 d'entre eux feront parti de 4 convois à destination du camps d'Auschwitz.

JOURNEES COMMEMORATIVES

- ✚ **27 janvier** : journée de la mémoire des génocides, de la prévention et des crimes contre l'humanité
- ✚ **Dernier dimanche d'avril** : journée nationale du souvenir des victimes de la déportation
- ✚ **8 mai** : victoire du 8 mai 1945

- ✚ **10 mai** : journée de mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions
- ✚ **18 juin** : l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle à poursuivre le combat
- ✚ **14 Juillet** : Fête nationale, Prise de la Bastille 1789
- ✚ **22 octobre** : journée de la mémoire de Guy Môquet
- ✚ **11 novembre** : armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

ASSOCIATIONS ...

Contacts

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :
Mr Jean Claude ANDERLONI
14, chemin du château 31190 GRAZAC

COMITE DES FETES

Présidente :
Mme LIVOLSI Antoinette
31190 GRAZAC

ACCA (chasse) de Grazac

Président :
Mr Michel BEDEL
11, route du Goutail 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :
Mr Alain ROUQUET
24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PETANQUE CLUB GRAZACOISE

Président :
Mr Patrick DUCOS
4, le Bernadou 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :
Mr Jean Philippe LAVAIL
2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

MANIFESTATIONS ...

VIDE-GRENIER DU 13 SEPTEMBRE 2009

L'association "GRAZAC-LOISIRS Foyers-Ruraux" organisait son vide grenier annuel le dimanche 13 septembre 2009. Les deux places du village étaient occupées par une multitude d'exposants, et les nombreux visiteurs ont pu apprécier la convivialité des lieux. Le soleil étant de la partie, ce fut une très bonne journée.



INFOS DIVERSES ...

DEGRADATIONS, MANQUE DE CIVISME ...

✚ **Vol d'un barbecue** : aussi ahurissant que cela puisse paraître, comme le montre les photos ci-dessous, le barbecue côté salle de réunion a été volé. Bien entendu, la Mairie a déposé une plainte et regrette ces agissements.



✚ **Dégradation d'un jeu enfant** sur l'aire de loisirs, qui a malheureusement été carrément coupé, déchiré, en deux, le rendant irréparable. Son remplacement est donc à la charge de la collectivité.

✚ **Pollution de notre village** : des cannettes de bières, bouteilles en plastiques sont jetées un peu partout dans notre village (Rieutarel, places du village, etc). N'oublions

pas que des poubelles, containers et récup-verre sont à la disposition de tous.

✚ **Recyclage et autres détrit** : malgré nos divers rappels dans ce bulletin (voir info ramassage des monstres), des détrit volumineux sont toujours jetés dans les containers jaune ou vert se trouvant sur le point de regroupement derrière la Mairie. Seules les ordures ménagères sont à mettre dans le container vert et toutes les matières recyclables (papier, carton, plastique, ...) dans le container jaune (voir le journal du Smivom « Autour de la Mouillonne »). Pour tout autre déchet voir info ci-dessous. Par ailleurs, il est bon de rappeler que le coût de retraitement des ordures ménagères est subi par toute la population, et donc tout éventuel surcoût dû à ces agissements pénalise tout le monde.



RAMASSAGE DES MONSTRES

Rappel : pour les monstres (déchet volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

POLLUTION DE L'AIR INTERIEUR

Nous passons en moyenne 14 heures par jour à notre domicile. L'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité en raison de nombreuses sources de pollution : tabagisme, moisissures, matériaux de construction, meubles, acariens, produits d'entretiens, peintures ... Les risques pour la santé existent. Pour réduire cette pollution, quelques gestes simples :

- ✚ Aérer la maison au moins 10 mn par jour et plus si bricolage, cuisine, ménage, séchage du linge à l'intérieur
- ✚ Ne pas entraver le fonctionnement des systèmes d'aération et les entretenir régulièrement
- ✚ Ne pas fumer à l'intérieur, même fenêtres ouvertes
- ✚ Faire vérifier chaque année avant le début de l'hiver les appareils à combustion et installations de chauffage
- ✚ Eviter d'utiliser les chauffages d'appoint combustibles mobiles en continu et les groupes électrogènes à l'intérieur

✚ Respecter les doses d'utilisation des produits d'entretien, d'hygiène et de bricolage
 Pour plus d'information, voir le Guide de la pollution de l'air intérieur disponible à La Mairie.

ET AUSSI A GRAZAC ...

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL POUR 2009



<i>Grazac</i>
MARDI
10 h
8 septembre 24 novembre

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

- ✚ Mme Françoise DOS SANTOS
- ✚ Mme Annie EGEA
- ✚ Mme Sylvie MOISSON
- ✚ Mme Ginette PUJOL
- ✚ Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

A GRAZAC TOUS LES MARDIS SOIRS

Pizz'artanas



Sur le parking de la Mairie de 18h à 21h 30

A GRAZAC TOUS LES VENDREDIS

de Près en Vallées
 l'épicerie ambulante !

Alimentation générale

- Fruits & Légumes
- Produits laitiers, viande
- Boissons : eau, vin...
- Pain
- Produits ménagers...

Vente à domicile

horaires et informations sur les tournées au :
 05 34 28 09 15 ou 06 98 11 99 10

jour de passage : vendredi

Construction Bois

Tranchard Peuch

Maison Ossature Bois

Extension

Isolation naturelle

Surélévation

Couverture

Charpente traditionnelle

Rénovation

Ne pas jeter sur la voie publique

C.B.T.P - 31190 GRAZAC
 06 87 56 68 36 / 06 50 59 18 58
 contact@cb-tp.fr

Nouveau à Grazac

COURS DE YOGA : depuis le 2 septembre, tous les mercredis

Pascale Baran
 Professeur Diplômée
 Hatha

Vibrer **Yoga**

Je vous propose mes séances collectives ou individuelles
 Relaxation Respiration Etirement

Quand s'occuper de
SOI
 devient Essentiel

Cintegabelle	lundi de 18h30 à 19h45	Salle des jeunes
Auterive	mardi de 9h45 à 11h15 samedi de 10h00 à 11h30	Allée du Ramier Stade de rugby
Grazac	mercredi de 18h15 à 19h30	Salle des fêtes

<http://www.hatha-yoga-pascale-baran.fr>
 06 28 28 03 47 / 05 61 42 16 24
 pbaran.yoga@orange.fr

merci de ne pas jeter sur la voie publique

INFOS PRATIQUES ...

Rappels

→ **ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES ...**

Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

- ✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

→ Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

→ Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

- ✚ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 08h00 à 12h00
- ✚ Le Samedi de 11h00 à 12h00.
- ✚ Fermeture le 2ème lundi de chaque mois

→ Le recensement pour la journée citoyenne est obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie.

→ Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

→ Nouveaux habitants, lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- ✚ votre carte grise
- ✚ votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

Objets trouvés

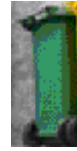
Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

N'oubliez pas de sortir vos containers LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres, pensez à vous inscrire à la mairie, qui transmettra cette liste au SMIVOM et ce dernier vous informera personnellement du jour de leur passage.

Contacts utiles

MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 11h à 12h

SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04

Horaires d'ouverture : Jeudi : 9h à 13h et 13h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h45

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

ANNONCES LEGALES ...

MARIAGES :

Laurie VERGNES et Vincent BOIL

Le 22 août 2009

NAISSANCES :

DECES :